

OFFRE EXCLUSIVE

réservée aux étudiants de
l'UCLY

BANQUE
POPULAIRE **+**X
AUVERGNE RHÔNE ALPES

UCLY
LYON CATHOLIC
UNIVERSITY



Prêt étudiant/apprentis

0,99%⁽¹⁾

TAEF FIXE

- Un crédit sur mesure pour bien démarrer vos études.
- Une offre sans frais de dossier.

Exemple à titre indicatif et sans valeur contractuelle, sous réserve d'acceptation de votre dossier par la banque et après expiration du délai légal de rétractation : pour un prêt personnel de 10 000€ sur 60 mois au taux débiteur annuel fixe de 0,99 %, 60 **mensualités de 170.89€**. **Taux Annuel Effectif Global fixe de 0.99 %**. Frais de dossier offerts. Coût de l'assurance emprunteur de groupe facultative : 2€10 par mois⁽²⁾, qui s'ajoutent à la mensualité et montant total dû au titre de l'assurance sur la durée total du prêt : 126 €. Taux annuel effectif de l'assurance : 0.49 %. **Montant total dû par l'emprunteur, hors assurance facultative : 10 253,40 €**.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Ma banque au quotidien

FORFAIT CRISTAL
JEUNES : MA BANQUE
DÈS **1€** PAR MOIS⁽³⁾

- Disposez de tous les services incontournables du quotidien : une carte bancaire, un conseiller, votre application mobile et les paiements sur smartphone !



Mes assurances : appartement, auto, santé

- Profitez de contrats taillés sur-mesure selon vos besoins !
- Effectuez sans attendre un devis depuis notre site web <https://www.banquepopulaire.fr/bpaura/> ou avec votre conseiller !



Contactez un conseiller !

- Mme Sandrine DEBADE
- Tel : 09 85 98 05 06 (appel non surtaxé, coût selon opérateur)
- Email : sandrine.debade@bpaura.banquepopulaire.fr

Agence Banque Populaire Lyon Bellecour
24 bis Place Bellecour
69002 Lyon

[banquepopulaire.fr/bpaura](https://www.banquepopulaire.fr/bpaura)

Document publicitaire non contractuel.

(1) Offre réservée aux étudiants et apprentis de 18 à 28 ans. Sous réserve d'acceptation par la Banque et après expiration du délai légal de rétractation. Conditions en vigueur au 01/09/2022, susceptibles de variations.

(2) Pour le prêt cité ci-dessus et pour un client de 24 ans assuré en décès et perte totale et irréversible d'autonomie. Le coût mensuel de l'assurance dépend des garanties offertes, de l'âge et des conditions de santé de l'emprunteur. Renseignez-vous en agence. L'assurance emprunteur est un contrat d'assurance de CNP assurance et BPCE Vie, entreprises régies par le code des assurances. Selon limites, exclusions et conditions prévues dans les engagements contractuels en vigueur.

(3) Prix d'une cotisation mensuelle pour la souscription d'un Forfait Cristal Essentiel Jeunes. Conditions applicables jusqu'à l'anniversaire de vos 25 ans. De 25 à 28 ans, la cotisation est de 3 €/mois. Après étude de votre dossier par la BPAURA et sous réserve de son acceptation.

Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit - Siren 605 520 071 RCS Lyon - Intermédiaire d'assurance N° ORIAS : 07 006 015 - Siège social : 4, boulevard Eugène Deruelle - 69003 LYON - N° TVA intracommunautaire : FR 00605520071 - Crédit photos : Shutterstock. 09/22.

